



UNIVERSITE DU TEMPS LIBRE DE CHOLET

PROJET DE L'ASSOCIATION

OBJET :

L'Université du Temps Libre de Cholet est une association culturelle locale créée en 1983. Elle offre à toute personne désireuse de s'épanouir la possibilité d'asseoir ses compétences et connaissances mais aussi de découvrir un large univers culturel.

OFFRE :

L'UTL bénéficie d'une totale liberté dans sa gestion et dans le choix de ses programmes. Les thèmes se veulent apolitiques et aconfessionnels.

Elle offre une grande diversité de thématiques accessibles à tout public quels que soient le niveau de formation initiale, la condition sociale ou l'âge. La liberté d'expression, le respect de l'opinion des autres et la fraternité sont les grands points forts de l'UTL de Cholet qui a à cœur d'offrir une plateforme de partage de connaissances dans un cadre qui se veut toujours convivial et respectueux. L'UTL n'offre pas de formation qualifiante ou diplômante.

La diversité des sujets répond à l'attente de ses adhérents : littérature, langue française, histoire, art, faits de société, géopolitique, biodiversité, philosophie, musique, architecture....constituent l'essentiel du programme annuel.

50 conférences en moyenne sont animées chaque année d'Octobre à Mai, à raison de deux dates par semaine en après-midi, hors vacances scolaires. Elles sont suivies d'un temps de « débat » permettant un échange instructif et complémentaire.

Les conférenciers et intervenants sont toujours choisis avec une grande rigueur, médiatisés pour certains, moins connus pour d'autres (professeurs d'université, chercheurs, conférenciers de métier, écrivains...). Nos adhérents talentueux peuvent aussi eux-mêmes animer quelques conférences sur des thèmes qu'ils souhaitent transmettre avec passion.

L'UTL va régulièrement à la rencontre de nouveaux conférenciers, notamment lors des « salons du livre » nationaux et aussi par approche directe en fonction de l'intérêt du thème.

Le programme est renouvelé chaque année à partir de l'évolution de l'actualité, des souhaits exprimés par les adhérents eux-mêmes et des orientations prises par le Conseil d'Administration sur des thèmes plus nouveaux, plus originaux. L'UTL noue également des contacts avec d'autres associations locales pour organiser une conférence commune sur une thématique qui les rapproche.

Le programme est construit 1 an à l'avance, ainsi celui de 2025-2026 est finalisé en Mars de N-1.

PUBLIC :

710 adhérents à jour, en augmentation de 10 % sur deux ans, avec le constat d'un renouvellement du public de l'ordre de 25 % chaque année, ce qui oblige l'UTL à repenser une offre toujours renouvelée et adaptée.

L'origine des adhérents de l'UTL de Cholet est très diversifiée. Son impact territorial s'étend sur un rayon d'une trentaine de kms autour de Cholet, visant les départements de Vendée et des Deux-Sèvres. Elle est ainsi un acteur majeur de l'offre culturelle régionale.

Les conférences se déroulant en journée, le public est majoritairement sénior. Pour répondre à la demande de plus jeunes, l'UTL maintient dans son programme une offre de quelques conférences en soirée.

Si la cotisation annuelle est obligatoire, **elle est gratuite pour les demandeurs d'emploi et les étudiants.**

Par ailleurs, l'UTL offre aux établissements scolaires de Cholet la possibilité d'assister à certaines conférences illustrant des sujets abordés en classe. Cette offre est totalement gratuite et permet d'accueillir 3 ou 4 classes sur une saison. Une approche directe est engagée avec les CPE des établissements pour favoriser ce partenariat.

Parallèlement, lorsque les sujets s'y prêtent, des professionnels peuvent être approchés pour participer aux conférences sans paiement de l'adhésion annuelle.

GESTION FINANCIERE

Quiconque peut adhérer à l'Université du Temps Libre, à condition qu'il soit inscrit et qu'il s'acquitte d'une cotisation annuelle imposée à tous les adhérents, d'un montant de 12 € et du prix de la conférence allant de 8 € à 12 €.

Ces participations permettent l'équilibre financier de l'association pour le financement des honoraires des conférenciers et de location des salles. Les résultats positifs sont réinvestis dans des propositions toujours plus attractives mais plus coûteuses : choix de conférenciers de renom, découvertes culturelles en dehors du secteur choletais, salles privées.

COMMUNICATION :

L'UTL édite un programme annuel en version papier distribué en Septembre de chaque année à tous les adhérents de la saison antérieure. Il est aussi déposé auprès de l'Office de Tourisme de Cholet, des mairies environnantes et autres lieux culturels (bibliothèques, etc...)

Parallèlement, la programmation est en ligne sur le site www.utl-cholet.fr, site que nous avons voulu accessible dans ses fonctionnalités. 67 % du public adhère à l'UTL via sa version numérique. L'UTL met tous les moyens pour rendre ce site attractif en y ajoutant aussi des actualités sur les thèmes abordés et les conférenciers. L'objectif est d'inscrire un maximum d'adhérents via le site.

Par ailleurs, une communication est régulièrement faite via la presse (Ouest France, Courrier de l'Ouest, Synergences..) et à travers le forum des associations auquel l'UTL participe.

ADMINISTRATION :

L'UTL est administrée par 12 Membres. Son Conseil d'Administration s'est renouvelé à 50 % lors de la précédente assemblée générale de 2024 - Après appel à bénévolat, 6 nouveaux membres ont été élus.

Le bureau est formé d'un Président, d'une Vice-Présidente et Secrétaire, et d'une Trésorière.

Des réunions de bureau sont ponctuellement organisées pour préparer l'ordre du jour des réunions du conseil d'administration (1 par mois).

Des commissions ont été créées pour répartir les tâches : informatique – communication – administration – programmation – convivialité.

Par règlement intérieur, les administrateurs s'engagent sur une participation minimum aux réunions de CA et aux conférences.

Gilles MERLET

Président

Jacqueline LAPORTE

Vice-Présidente

